

Convocation du 12/11/2024
Publication le 19/11/2024
Conseillers en exercice : 43
Présents : 35
Quorum : 22

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre, Le Dix Huit Novembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Salle du Bras d'Or, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Maire.

N° 04_181124

**OBJET : ADMINISTRATION
GENERALE**

Approbation du Plan de
Transition Ecologique 2024-
2030.

PRESENTS :

Monsieur Gérard GAZAY, Monsieur Alain ROUSSET, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur Vincent RUSCONI, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur Philippe AMY, Madame Geneviève MORFIN, Monsieur Andre LEVISSE, Madame Stéphanie HARKANE, Monsieur Yoann LEANDRE, Monsieur Léo MOURNAUD, Madame Jeannine LEVASSEUR, Monsieur Jean-Bernard LOUIS, Madame Julie GABRIEL, Madame Irène DUPLAN, Madame Monique MOISE-HIRMANN, Monsieur Laurent GUEDJ, Madame Cécile BOURGUIGNON, Madame Brigitte AMOROS, Madame Magali ROUX, Monsieur Franck-Clément CHAMLA, Madame Faustine THIBAUD, Monsieur Zarick KOURICHI, Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Madame Magali GIOVANNANGELI, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Joëlle MELIN, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Monsieur Matthieu HERMANT, Madame Michèle BOUGEAREL, Madame Valérie BOISSON, Monsieur Marc ZANARINI
formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Madame Hélène JULIEN-TRIC (donne pouvoir à Monsieur Pascal AGOSTINI), Monsieur Patrice JARQUE (donne pouvoir à Monsieur Laurent GUEDJ), Monsieur Jérémy COETTO (donne pouvoir à Monsieur Zarick KOURICHI), Monsieur Jérémy PANGOURASSOU (donne pouvoir à Monsieur Alain ROUSSET), Madame Eliette MEZERGUES-MAUTREF (donne pouvoir à Madame Clémentine FARDOUX), Monsieur Arthur SALONE (donne pouvoir à Monsieur Alexandre LATZ), Monsieur William MIROUX (donne pouvoir à Madame Magali ROUX), Madame Mathilde METCHÉ-BARTHELEMY (donne pouvoir à Monsieur Matthieu HERMANT)

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) Secrétaire.

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241118-181124_04-DE
Reçu le 19/11/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb
er=195447GQM268,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU
=0002 211300058,2.5.4.97=#
0C0F4E545246522D3231313330
30303538,O=COMMUNE D AUBAG
NE,C=FR
19/11/2024

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal features a central emblem with a figure holding a staff, surrounded by the text 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the top and 'COMMUNE D'AUBAGNE' at the bottom.

Délibération n°04_181124 du Conseil Municipal du lundi 18 novembre 2024 (suite)

Madame Faustine THIBAUD rapporte :

La Ville d'Aubagne s'est dotée d'une délégation à l'Écologie Positive depuis 2020 et confirme son implication en œuvrant localement en faveur de l'environnement autour de cinq priorités, définies par la gouvernance :

- Adaptation au changement climatique : reconquête de la biodiversité, développement de la nature en ville, préservation de la ressource en eau, développement de l'agriculture péri-urbaine et des circuits courts ;
- Objectif d'une neutralité carbone en 2050 : contribution à la sobriété énergétique, actions pour une mobilité décarbonée, pour la qualité de l'air et la santé ;
- Aide au développement d'une économie écologique : économie circulaire, environnement vecteur d'attractivité ;
- Mobilisation des citoyens : renforcement des actions citoyennes, valorisation des acteurs environnementaux, sensibilisation sur les ressources, sensibilisation des plus jeunes à travers le Projet Éducatif De Territoire ;
- Exemplarité de la Collectivité.

Cette délibération propose d'approuver le Plan de la Transition Écologique 2024 – 2030 qui structure les actions communales en faveur de l'environnement en 5 priorités, 13 axes de travail et 50 actions.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU l'Accord de Paris sur le changement climatique adopté le 12 Décembre 2015 et entré en vigueur le 4 Novembre 2016,

VU l'Accord Mondial de préservation de la Biodiversité issu de la 15^{ème} COP (Conférence des Parties) en Décembre 2022, permettant de protéger 30 % des terres et 30 % des mers à l'horizon 2030,

VU la création de la Coalition pour la Haute Ambition pour la Nature et les peuples (HAC),

VU la loi n°2019-1147 du 8 Novembre 2019 relative à l'Énergie et au Climat,

VU la Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2030 (SNB),

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel d'œuvrer localement pour la protection de la biodiversité et la limitation des bouleversements climatiques,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241118-181124_04-DE
Reçu le 19/11/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
19/11/2024



Délibération n°04_181124 du Conseil Municipal du lundi 18 novembre 2024 (suite)

ARTICLE 1^{er} : d'APPROUVER le Plan de la Transition Écologique 2024 – 2030 comme cadre d'actions en faveur de l'environnement ;

ARTICLE 2 : de METTRE en œuvre les thématiques et axes de travail prévus dans ce Plan, n'excluant pas d'y en ajouter.

ADOpte A LA MAJORITE des MEMBRES PRESENTS

ABSTENTIONS : 11

Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Madame Eliette MEZERGUES-MAUTREF, Monsieur Arthur SALONE, Madame Magali GIOVANNANGELI, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Joëlle MELIN, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Madame Michèle BOUGEAREL, Madame Valérie BOISSON

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241118-181124_04-DE
Reçu le 19/11/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
19/11/2024

